



Assemblée générale

Distr. limitée
2 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Deuxième Commission

Point 89 de l'ordre du jour

Élimination de la pauvreté

et autres questions liées au développement

Qatar* : projet de résolution

Importance d'un redoublement des efforts visant à atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, pour la promotion de la paix

L'Assemblée générale,

Considérant que le développement et la paix se renforcent l'un l'autre,

Considérant aussi que les efforts visant à éliminer la pauvreté et à parvenir à une croissance économique à long terme, ainsi qu'à un développement durable, font beaucoup pour favoriser la paix,

1. *Souligne* qu'il importe de faire encore plus d'efforts pour atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de promouvoir la paix;

2. *Considère* que les pays en développement qui sont en proie à un conflit ou au sortir d'un conflit ont besoin d'une assistance au développement particulière, sous la forme d'aide technique, financière et autre, pour pouvoir atteindre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment dans la Déclaration du Millénaire¹, et ainsi promouvoir la paix;

3. *Demande instamment* que le développement socioéconomique à long terme, en particulier la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international, notamment dans la Déclaration du Millénaire, occupe une place prépondérante dans toutes les activités de consolidation de la paix des Nations Unies;

* Au nom des États Membres de l'ONU qui sont membres du Groupe des 77, et de la Chine.

¹ Voir la résolution 55/2.



4. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixantième session, un rapport sur l'application de la présente résolution, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement ».
